

**MÉMOIRE DÉPOSÉ PAR LE CONSEIL DU PATRIMOINE DE  
MONTRÉAL**

**À L'OFFICE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL**

**DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LE  
PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE MCGILL  
COLLEGE**



**Le 5 novembre 2018**

# Présentation du Conseil du patrimoine de Montréal

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) est l'instance consultative de la Ville de Montréal en matière de patrimoine. Il a été formellement constitué en 2002 par règlement municipal en vertu de l'article 83.12 de la Charte de la Ville de Montréal. Composé de neuf membres, il réunit des experts de tous les domaines du patrimoine : architecture, architecture de paysage, archéologie, écologie, histoire et design urbain.

En tant que comité d'experts, le CPM a pour rôle de conseiller et d'informer le conseil municipal ou toute instance compétente sur les enjeux et les questions liées à la protection et à la mise en valeur du patrimoine, dans le but de les guider dans leurs prises de décision. Plus spécifiquement, le CPM est amené à donner son avis et formuler des recommandations sur les projets majeurs touchant un site ou un bâtiment patrimonial, un document ou un objet reconnu par la Loi sur le patrimoine culturel et ce, dans le but d'améliorer la compréhension, la conservation et la mise en valeur du patrimoine. Son mandat lui permet aussi de contribuer à la sensibilisation des citoyens au patrimoine à travers l'organisation d'activités et l'élaboration d'outils de diffusion. Le CPM a également pour rôle de donner son avis au conseil municipal, au comité exécutif, à un conseil d'arrondissement ou d'un service de la Ville, à leur demande ou de sa propre initiative, sur des politiques municipales ou sur toute autre question relative à la protection et à la mise en valeur des patrimoines naturels et culturels<sup>1</sup>.

En date du dépôt du mémoire, les membres du Conseil du patrimoine de Montréal sont :

Peter Jacobs, président  
Alena Prochazka, vice-présidente  
Nicole Valois, vice-présidente  
Cécile Baird, membre  
Georges Drolet, membre  
Luce Lafontaine, membre  
Madeleine Demers, membre  
Ève Wertheimer, membre  
Martin Drouin, membre  
Daniel Durand, membre suppléant  
Cornelia Garbe, membre suppléante  
Christian Gates St-Pierre, membre suppléant  
Audrey Monty, membre suppléante

Rédaction : Julie St-Onge, conseillère en aménagement

---

<sup>1</sup> Le règlement du CPM peut être consulté sur son site Internet à l'adresse suivante : [ville.montreal.qc.ca/cpm](http://ville.montreal.qc.ca/cpm).

# Introduction

L'avenue McGill College offre une perspective unique sur le mont Royal et est fortement ancrée dans l'histoire de Montréal. Elle témoigne de façon remarquable du développement de cette partie du centre-ville de Montréal.

Elle est d'abord située tout juste à proximité du site d'un ancien village iroquoïen, dont les vestiges archéologiques témoignent d'une occupation entre 1500 et 1550 ans AD. Au 19<sup>e</sup> siècle, au sein du domaine « Burnside » de James McGill, sur le flanc sud de la montagne, un chemin informel menant à la résidence est situé dans son sillon. À la suite du legs de son domaine, l'université McGill est fondée en 1821 et inaugure son premier pavillon en 1843. L'actuelle avenue McGill College apparaît alors comme le chemin menant à l'allée centrale de l'université, vocation qu'elle conserve toujours aujourd'hui.

Dès son ouverture, la voie revêt un caractère prestigieux. Dans les années 1850, la vente et le lotissement de l'ancien domaine de James McGill au sud de la rue Sherbrooke s'inscrivent dans la volonté de créer un quartier distingué au pied de la montagne : le *New Town*. L'avenue McGill College est ainsi officiellement tracée en 1857 en plein cœur de ce quartier, dans l'axe de l'allée centrale de l'université McGill. Bordée d'alignements d'arbres, elle crée une continuité avec la montagne. Le développement des terrains qui la bordent débute en 1858. Progressivement, des terrasses d'habitations (des rangées de six à huit maisons unifamiliales identiques) de trois étages aux façades de pierre ou de brique sont érigées de part et d'autre de l'avenue.

Telle que nous la connaissons aujourd'hui, la voie relie le site patrimonial cité et déclaré du Mont-Royal et l'université McGill, au nord, à la place Ville-Marie, une icône de l'architecture moderne à Montréal, au sud. Offrant toujours une percée visuelle vers la montagne, l'avenue a conservé, au fil du temps, son caractère prestigieux.

Profitant de l'opportunité du réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest et de l'ouverture d'une desserte du Réseau express métropolitain (REM) sous l'avenue McGill College, la Ville de Montréal souhaite arrimer ces travaux avec le réaménagement de l'ensemble de l'avenue. Comment le projet d'aménagement pourra-t-il conserver et affirmer le caractère de prestige de l'avenue McGill College? Quels sont les éléments patrimoniaux de l'avenue et comment seront-ils conservés? Comment cet espace pourra-t-il se distinguer des autres places du centre-ville?

Interpellé par le projet de réaménagement de cette importante avenue montréalaise, le CPM émet, dans ce mémoire, plusieurs commentaires et recommandations visant à considérer et conserver les éléments sur lesquels repose la valeur patrimoniale de cette voie. Ils sont regroupés sous quatre thématiques :

- l'identité de l'avenue McGill College
- l'arrimage de ses différentes composantes
- la mise en valeur de son patrimoine
- les mesures de développement durable

# Identité de l'avenue McGill College

## Perspective sur le mont Royal

L'avenue McGill College est une des seules rues du centre-ville, ou du moins certainement l'une des plus larges, où une vue dégagée permet une perspective visuelle sur le mont Royal. L'idée d'un lien avec la montagne, tant au niveau visuel que de la présence des arbres, a été une constante dans l'histoire de l'avenue. Lors des débats concernant son réaménagement en 1984-1985, tous les acteurs avaient reconnu que la vue sur le mont Royal y est unique et offre, au croisement de la rue Sainte-Catherine, « sa silhouette la plus saisissante et la plus majestueuse »<sup>2</sup>. Héritage Montréal aurait même proposé, à cette époque, de classer comme arrondissement naturel la perspective qui va de la rue Sainte-Catherine au mont Royal<sup>3</sup>. Cette percée visuelle unique vers le pavillon des arts de l'université McGill, l'hôpital Royal Victoria et le mont Royal est la signature et la richesse de cette voie.

Dans le but de respecter le caractère et l'identité de l'avenue McGill College, le CPM est d'avis que la conservation et la mise en valeur de la vue sur la montagne doivent primer dans les orientations d'aménagement. Il encourage ainsi la conservation de la linéarité de l'axe vers le portail Roddick de l'université McGill.

## Couvert arboricole

Afin de dégager la vue sur la montagne, les propositions émises comme opportunités d'aménagement suggèrent l'élimination des pommiers situés en plein centre de la voie et le déplacement du couvert arboricole de chaque côté. Le CPM appuie l'idée de déplacer les arbres en bordure de la voie. Tout en ayant l'avantage de dégager la vue sur le mont Royal, cette option est positive pour la santé des arbres, puisque leur emplacement sur le trottoir leur offrira probablement une profondeur de fosse plus grande. À ce sujet, considérant qu'ils seront dans un sol où des aménagements souterrains sont présents, le CPM rappelle qu'il importe de s'assurer que la grandeur (largeur et profondeur) des fosses soit suffisante pour permettre leur survie et leur croissance.

Concernant les arbres à planter, le CPM s'inquiète du choix d'espèces de plus grand déploiement que les pommiers, puisque cela aurait pour effet d'obturer à long terme la vue sur le mont Royal. Pour éviter de contrecarrer les intentions d'aménagement, il recommande la réalisation d'une analyse fine, démontrant comment la vue sur le mont Royal sera graduellement affectée par la croissance des arbres à moyen et à long terme. Cette étude doit considérer la présence de différentes espèces d'arbres, leur positionnement, leur gabarit au fil des ans, le tout, en considérant leur potentiel de survie en milieu urbain.

---

<sup>2</sup> Alain Duhamel dans Jonathan Cha. *Avenue McGill College. Étude de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère. Caractérisation identitaire de l'avenue McGill College*, Montréal, Ville de Montréal, juin 2017, p. 257.

<sup>3</sup> J. Cha, *op. cit.*, p. 257.

### **Sobriété des aménagements**

Préoccupé par la surenchère d'identités que l'on souhaite donner actuellement à plusieurs lieux du centre-ville, le CPM craint que l'on projette faire de l'avenue McGill College un site événementiel. Il croit qu'il importe de s'assurer du maintien de la simplicité et de la sobriété dans le traitement de l'avenue afin, d'une part, de maintenir son caractère prestigieux et, d'autre part, de laisser la prépondérance à la perspective qu'elle offre vers la montagne.

Le CPM est d'avis que l'ensemble des aménagements à réaliser devra participer à renforcer l'importance et la richesse de cet axe formel majeur tout en évitant une surenchère d'identités ou d'objets, notamment au niveau du choix des matériaux et du mobilier urbain. Dans cette optique, il serait opportun de songer à limiter l'affichage de panneaux lumineux, de plus en plus présents au centre-ville, sur cette avenue.

Cette sobriété doit également se retrouver dans les aménagements paysagers. Ainsi, il n'est pas en faveur de la suggestion de créer quatre zones paysagères le long de l'avenue. Il croit qu'elle est trop courte pour être ainsi segmentée; cela ne ferait qu'alourdir son caractère. Il est plutôt en faveur d'une unification des aménagements des différents segments.

Les plans préliminaires montrent le futur édicule du REM en plein centre du trottoir est. De manière à alléger sa présence, le CPM se demande si l'édicule pourrait être intégré dans un des bâtiments existants plutôt qu'isolément. Il recommande toutefois que l'accès à l'édicule de la gare ait front sur l'avenue et ne donne pas directement dans une galerie souterraine. Le CPM invite à la prudence dans la création de liens avec les stations de métro, de manière à ne pas en altérer l'intégrité et la valeur patrimoniale par le percement d'ouvertures.

## **Arrimage des différentes composantes de l'avenue**

### **Interface avec les édifices**

Le CPM constate que tout le développement commercial qui a donné son cadre à l'avenue (développement de parcours intérieurs parallèles et souterrains) l'a cependant drainé de ses usagers. Dans le but de la réanimer, les liens avec les bâtiments qui y sont implantés doivent être mieux développés. Ainsi, le CPM est d'avis que la réussite du projet de réaménagement dépende en grande partie de la continuité et de la perméabilité des socles ou des rez-de-chaussée du cadre bâti qui bordent l'avenue McGill College.

Un grand nombre de bâtiments situés sur l'avenue ont un recul important de la voie et plusieurs d'entre eux ont un rez-de-chaussée qui ne dessert que l'accès à des tours de bureaux. Ces grandes marges avant situées au pied des tours sont des lieux résiduels privés, bordés de pans vitrés ou de murs-rideaux opaques ou miroitants, créant des parvis ou alcôves qui ne participent pas à l'espace public. Un socle bâti plus rapproché de l'espace public linéaire de l'avenue McGill College et aligné aux autres façades, doté

d'une meilleure perméabilité réelle ou visuelle et d'un usage commercial distinct des galeries marchandes, permettrait de mieux encadrer et habiter cet espace public.

L'arrivée du REM entraînera certainement une augmentation du nombre de piétons sur la voie. Pourrait-on encourager l'établissement de commerces à caractère social qui cadrent bien avec l'activité des passants et encouragent les échanges sociaux, tels des cafés ou restaurants, ou encore qui sont en lien avec la présence de l'université McGill?

Vers le sud, la perspective de l'avenue McGill College se bute à l'entrée véhiculaire souterraine de la place Ville-Marie. Le CPM se réjouit du projet visant le déplacement de cette entrée véhiculaire et la construction d'un escalier monumental reliant l'esplanade de la place Ville-Marie à l'avenue McGill College. Il croit fermement que cela permettra de régler le problème d'arrimage entre l'avenue et la place Ville-Marie. Le CPM suggère de développer davantage le lien avec l'esplanade de la place Ville-Marie comme un balcon urbain surplombant McGill College et permettant de contempler la montagne. Cet arrimage pourrait notamment se faire au niveau des matériaux.

Le CPM invite également la Ville à saisir l'opportunité de ce réaménagement pour créer des liens conviviaux avec la place Ville-Marie et ses espaces commerciaux, joyaux de l'architecture moderne de Montréal. Il serait intéressant de mettre en valeur la présence de la ville intérieure par des liens verticaux et horizontaux avec porosité et transparence, de manière à l'ouvrir sur l'avenue et l'animer. La ville souterraine est un des héritages de l'architecture moderne et est un des symboles du Montréal moderne.

### **Arrimage avec les autres projets**

Le parcours de la promenade urbaine Fleuve-Montagne, aménagée en 2015 comme legs du 375<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la ville, emprunte l'avenue McGill College entre la rue Sainte-Catherine et la rue Sherbrooke. Or, aucune mention de cette promenade urbaine n'est faite dans les documents préliminaires soumis à l'OCPM. Comment le projet de réaménagement de l'avenue McGill College s'arrimera-t-il avec la promenade Fleuve-Montagne? Sa signalisation ne doit pas entrer en conflit avec d'autres ajouts ni créer de surenchère d'objets sur l'avenue. Le CPM rappelle qu'il importe de maintenir une sobriété dans l'aménagement.

Le CPM espère que le réaménagement de l'avenue McGill College pourra également s'arrimer aux projets concernant les axes transversaux et limitrophes afin d'offrir un parcours de déambulation continu, parmi lesquels le réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest et la piétonnisation de la rue McTavish. Le CPM y voit également l'occasion de créer un arrimage avec le projet de réaménagement de la rue Peel, qui propose un rappel de la présence des Premières Nations par l'intégration, dans les aménagements, d'un motif inspiré de ceux que l'on retrouve sur les vestiges de céramiques découverts lors des fouilles archéologiques sous la rue Peel.

### **Aménagements pour l'hiver**

Le CPM craint que le réseau souterrain et ses commerces créent une compétition avec les commerces sur rue, particulièrement durant la saison hivernale. Le CPM insiste pour que

les intentions d'aménagement tiennent compte des différentes saisons. À cet effet, comme il l'a souligné plus haut, afin que l'avenue McGill College soit accueillante pour les usagers été comme hiver, il recommande que les rez-de-chaussée des édifices y ayant front soient mieux développés afin de créer une animation pour les piétons.

### **Espaces de repos**

L'étude de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère soumise à l'OCPM<sup>4</sup> indique, comme un des éléments qui altèrent l'avenue, le fait que « l'avenue McGill College n'est pas agréable à la promenade, les trottoirs sont trop larges, il n'y a pas d'endroits agréables où s'asseoir, il manque de bancs », en plus d'un « manque de commerce et d'animation sur les trottoirs de l'avenue McGill College entre les rues Sainte-Catherine et Sherbrooke »<sup>5</sup>.

Le CPM est également d'avis que ce secteur du centre-ville offre peu de lieux de repos pour les travailleurs environnants ou de pauses lors des déambulations des badauds. Or, une augmentation du nombre de piétons sur l'avenue est à prévoir avec l'arrivée du REM. Le CPM voit donc dans ce projet une opportunité pour faire de cet espace un lieu de repos, de rencontre et de circulation agréable pour les passants.

## **Mise en valeur du patrimoine**

### **Patrimoine matériel**

Le CPM perçoit une certaine absence de préoccupation envers le patrimoine dans les premières orientations proposées. Sur quels éléments la valeur patrimoniale de l'avenue McGill College repose-t-elle? Que souhaite-t-on conserver et mettre en valeur parmi ces éléments? L'avenue McGill College relie des éléments patrimoniaux majeurs de Montréal : le mont Royal, site patrimonial cité et déclaré, la place Ville-Marie, sans oublier la proximité du musée McCord, de l'université McGill, de l'ancien hôpital Royal Victoria et du restaurant Le 9<sup>e</sup>, notamment. Le CPM souligne la présence de la dernière maison d'une terrasse d'habitations de la rue Victoria, vulnérable depuis la fermeture il y a quelques années du restaurant qui l'occupait. Ne serait-ce pas l'occasion de mettre en valeur ces différents bâtiments et sites patrimoniaux en réalisant un parcours sobre, cohérent et unificateur?

À cette étape du projet, aucune mention n'est faite du potentiel archéologique du site. Or, l'avenue McGill College se trouve à proximité du site archéologique Dawson (BjFj-001), où des vestiges témoignant d'une occupation autochtone durant le Sylvicole supérieur (1300 à 1550 ans après Jésus-Christ) ont été mis au jour en 1860 (entre les rues Sherbrooke, Metcalfe, de Maisonneuve et Mansfield), puis à nouveau en 2016 (cette fois à l'angle des rues Sherbrooke et Peel)<sup>6</sup>. Le flanc sud du mont Royal est également

---

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 372.

<sup>6</sup> Ville de Montréal. *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement de Ville-Marie*, Montréal Ville de Montréal, 2005, p. 112, 142; Roland Tremblay, « Au centre-ville, le site archéologique Dawson », *Mémoire des Montréalais*, 12 avril 2018, <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais>.

identifié comme un secteur d'intérêt archéologique dans le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal et le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal<sup>7</sup>. Le CPM encourage par conséquent la réalisation d'une étude de potentiel archéologique préalablement aux travaux de réaménagement.

### **Patrimoine naturel**

Pourrait-on saisir cette occasion pour rappeler des éléments historiques disparus, dont l'ancien ruisseau Burnside qui traversait le domaine de James McGill puis le campus de l'université McGill? L'étude de précédents montre des exemples intéressants d'aménagements ludiques en lien avec l'eau. Nous y reviendrons plus loin; cela pourrait être une façon originale de gérer les eaux de ruissellement, en plus de contribuer à l'aménagement d'un parcours de déambulation et de lieux de repos. Les patrimoines minéralogique et végétal pourraient également être rappelés.

### **Patrimoine des transports**

L'avenue McGill College a connu d'importantes transformations liées à l'évolution des transports. Durant le premier quart du 20<sup>e</sup> siècle, la compagnie ferroviaire *Canadian Northern Railway* fait construire un tunnel ferroviaire sous le mont Royal, relié à la gare Centrale en passant sous l'avenue McGill College. Dans les années 1960 et 1970, la ligne verte du métro est construite sous la portion nord de l'avenue, amenant la démolition d'une partie importante de son cadre bâti. Le projet de réaménagement, combiné à l'implantation du REM, pourrait-il être l'occasion de mettre en valeur le patrimoine lié à l'histoire des transports en commun sur et sous cette voie et dans le secteur?

### **Patrimoine immatériel**

Le CPM est d'avis que le projet de réaménagement de l'avenue McGill College doit tirer avantage des multiples facettes de sa valeur patrimoniale. Ainsi, il croit que le vecteur de l'art public et des expositions portant sur le patrimoine immatériel devrait faire partie de la vision initiale du projet, de manière à être mieux intégré à l'aménagement. Il encourage par conséquent d'arrimer la requalification de l'avenue McGill Collège avec la conservation et la mise en valeur des multiples composantes patrimoniales du secteur, tant matérielles qu'immatérielles. Il souhaite que ce projet contribue, par son exemplarité, à faire avancer les nouvelles pratiques d'aménagement du domaine public au sein de la ville.

## **Mesures de développement durable**

### **Conservation et réutilisation**

Alors que l'on tente d'éliminer cette pratique pour les bâtiments, le CPM constate la tendance au *tabula rasa* dans les aménagements paysagers et extérieurs (parcs, places et voies publiques). Les aménagements actuels de l'avenue McGill College ayant été

---

<sup>7</sup> Ville de Montréal, *Plan d'urbanisme*, Carte 2.6.2 « Le patrimoine archéologique » ; Ville de Montréal, *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal*, section 2.3, carte 13 « Patrimoine archéologique », p. 77.



réalisés il y a somme toute peu de temps, il se questionne par conséquent sur la nécessité de redessiner l'ensemble de la voie. Dans la volonté d'améliorer un aménagement, doit-on pour autant tout refaire? Ne pourrait-on pas conserver ce qui fonctionne déjà bien?

Alors qu'il émet régulièrement des recommandations en ce sens pour les bâtiments patrimoniaux, le CPM recommande la réalisation d'une étude de la valeur patrimoniale des aménagements actuels de manière à conserver ou réutiliser les éléments ayant une valeur patrimoniale qui sont encore en bon état.

Il faut également considérer l'impact écologique des travaux de réaménagement. L'extraction de matières premières, la fabrication des matériaux et leur transport représentent des dépenses énergétiques importantes, sans compter leur impact environnemental. Dans cette optique, il apparaît donc essentiel de minimiser l'utilisation de nouveaux matériaux. Le CPM encourage par conséquent la réutilisation des éléments (mobilier, végétaux) déjà en place. Si ceux-ci ne peuvent être conservés, il encourage en ce cas le recyclage des matériaux et la transplantation des végétaux en bonne santé. Les pommiers actuellement présents ayant déjà survécu à des conditions difficiles, il importe de les conserver et les transplanter.

### **Piétonnisation de la voie**

L'avenue McGill College compte actuellement quatre voies de circulation et se bute actuellement, à son extrémité sud, à l'entrée véhiculaire du stationnement souterrain de la place Ville-Marie. Une autre entrée à un stationnement souterrain se trouve du côté est, entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard de Maisonneuve. Le projet de requalification de l'avenue McGill College offre l'occasion de repenser la place de l'automobile. L'implantation future d'une gare du REM sur l'avenue augmentera nécessairement le nombre de piétons circulant sur cette voie. Conjugué à la présence d'une station de métro et les aménagements à venir de l'esplanade de la place Ville-Marie, le CPM voit l'opportunité de privilégier la place des piétons.

### **Place des cyclistes**

Le CPM constate que les liens cyclistes dans le centre-ville auraient avantage à être plus nombreux et mieux développés. Il encourage par conséquent l'aménagement d'une piste cyclable sur l'avenue McGill College, de manière à relier un axe cycliste majeur du centre-ville, le boulevard Maisonneuve, à l'université McGill. Parallèlement, il encourage l'installation de supports pour vélo, dont le nombre lui paraît actuellement insuffisant dans le centre-ville.

### **Diversité des espèces d'arbres**

Concernant les arbres qui seront implantés sur l'avenue, le CPM insiste sur le fait qu'on ne peut se permettre une homogénéité des espèces. Il importe que l'on pense les alignements d'arbres autrement que de manière monospécifique. On doit promouvoir la biodiversité afin de développer une résilience des végétaux face aux maladies et infestations susceptibles de survenir dans les prochaines années (pensons à l'agrile du frêne) et face aux changements climatiques. Cela permet également de s'assurer que la canopée et l'ensemble du couvert végétal ne souffriront pas de la disparition d'une

espèce, comme cela est le cas dans les alignements d'arbres monospécifiques. Pour ces raisons, il importe de réaliser des alignements composés d'arbres de différentes espèces.

Bien que les pommiers jouent le rôle de liaison entre la place Ville-Marie et la montagne, leur intérêt est somme toute limité aux quelques semaines de floraison par année. Le CPM encourage le choix d'espèces d'arbres diverses et complémentaires qui offrirait une diversité de couleur et d'expériences tout au long de l'année. Le couvert végétal doit être conçu autant comme une source de diversité biologique que d'un support esthétique permettant la mise en valeur de la vue sur la montagne au fil des différentes saisons. L'aménagement pourrait par exemple être fait de manière à créer une transition depuis la montagne en travaillant avec les arbres qui y sont présents.

### **Gestion des eaux de ruissellement**

L'avenue McGill College présente une topographie légèrement descendante (pente de 0 à 5 degrés)<sup>8</sup> vers le sud, suscitant ainsi un ruissellement des eaux de pluie depuis la montagne. Le CPM recommande que des mesures soient prises afin de diminuer la pression des eaux de pluie dans les égouts; parmi lesquelles l'aménagement de sols perméables ou de fossés végétalisés, par exemple. Tel que mentionné plus haut, les eaux de surface pourraient également être captées et utilisées sur place de manière ludique, comme certains exemples le montrent dans les documents soumis dans le cadre de la consultation publique.

---

<sup>8</sup> J. Cha, *op. cit.*, p. 356.

# Résumé des recommandations du Conseil du patrimoine de Montréal

Ce mémoire fait état de la préoccupation du CPM quant à l'identité, l'arrimage, la mise en valeur du patrimoine et le développement urbain durable du projet de réaménagement de l'avenue McGill College.

Le CPM est d'avis que l'identité de l'avenue McGill College dépend de la conservation et de la mise en valeur de la vue sur la montagne, qui doivent primer dans les orientations d'aménagement. L'ensemble des interventions devra participer à renforcer l'importance et la richesse de cet axe formel majeur tout en évitant une surenchère d'identités ou d'objets, notamment au niveau du choix des matériaux et du mobilier urbain. Son aménagement doit miser sur la sobriété. Pour cette raison, le CPM encourage d'éviter d'en faire un lieu événementiel.

Le CPM croit que ce projet offre l'opportunité d'aménager des espaces de rencontre et de repos pour les piétons. L'avenue McGill College doit être un lieu de circulation agréable en toutes saisons.

Concernant l'arrimage des différentes composantes bâties le long de l'avenue, le CPM recommande que les rez-de-chaussée des édifices soient mieux développés afin de créer une animation pour les piétons. Il croit que la réussite du projet de réaménagement dépend en grande partie de la continuité et de la perméabilité des socles ou des rez-de-chaussée du cadre bâti qui bordent l'avenue. Le CPM note que le projet de réaménagement et l'implantation du REM offrent l'opportunité de faire connaître et mettre en valeur l'histoire des transports en commun du secteur.

Enfin, le CPM recommande, parmi plusieurs mesures relatives au développement urbain durable, la réalisation d'une étude de la valeur patrimoniale des aménagements actuels de manière à conserver ou réutiliser les éléments ayant une valeur patrimoniale et qui sont encore en bon état. Le CPM recommande aussi que les mesures soient prises afin de diminuer la pression des eaux de pluie dans les égouts; parmi lesquelles l'aménagement de sols perméables ou de fossés végétalisés. Le CPM encourage le choix d'espèces d'arbres diverses et complémentaires, de manière à ce que les alignements d'arbres sur l'avenue soient conçus autant comme une source de diversité biologique que comme un support permettant la mise en valeur de la perspective sur la montagne au fil des différentes saisons.